



**Réunion du Groupe de travail « Prévention/promotion et jeunesse »  
du 02 juin 2017**

**Présents** : Mme Valérie BAILLY ( Chargée de prévention SEDAP ); M. Luc BAUDRY ( PETR Seine-et-Tilles; Pdt COVATI ); M. Benoît BERNY ( PETR Seine-et-Tilles ); Mme Sophie BOULAND ( DDDCS Chef d'unité Personnes Vulnérables ); Mme Bérénice BRES ( Chargée de projets en Éducation et Promotion de la Santé-IREPS ); M. Christian CHARLOT ( Directeur Service Petite Enfance/Enfance Jeunesse ); M. Philippe DROIN ( ARS animateur Territorial en Santé ); M. Jennifer DROUILLET ( Chargée de conseil et développement en action sociale ); M. Claude FLAMAND ( Responsable ASF GENLIS 21 ); M. Lionel GRISON ( ARS Santé Environnement ); M. Fabrice HEITZMANN ( Responsable ASF TALANT CD 21 ); Mme Françoise JUNG ( Directrice Maison des Adolescents ); Mme Hanane KZIKAZ ( CCAS/COVATI ); M Jean-Michel LAGAIN ( animateur Formateur ANPAA 21 ); Mme Audrey MARTIN ( Direction départementale déléguée de la cohésion sociale ); Madame Julie MOUTARLIER ( Chargée de prévention des addictions - SEDAP ); M. Jean-Christophe NAULT ( Service Enfance Jeunesse COVATI ); Mme Fanny ROCHE ( Maison des Adolescents ); M. Pascal TROUVÉ ( PETR Seine-et-Tilles ); M. Albert VARE ( PETR Seine-et-Tilles; Pdt CCTIV );

**Excusés** : Mme Catherine BURILLE ( PETR Seine-et-Tilles ); Mme Sylvie CUBILLE ( Conseiller technique DSDEN ); Mme Catherine LOUIS ( Présidente PETR Seine-et-Tilles ); Mme Eléonore MEYER ( Service Enfance Jeunesse C.C.FSS );,

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
1 - Présentation de la convention cadre signée avec le Conseil Départemental en nov 2014	M. DROIN rappelle que cette convention cadre formalise la volonté partagée de l'ARS et du Conseil Départemental de la Côte d'Or de coopérer pour la refondation du système de santé. Cette refondation passe par une approche décloisonnée et territorialisée des questions de santé dans les secteurs social, médico-social et sanitaire.	

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
2 – Partage des éléments de diagnostic et des pistes de réflexion	<p>Les 4 objectifs relatifs à la santé publique sont détaillés, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir une politique de prévention et de promotion de la santé territorialisée</li> <li>- Favoriser la prévention précoce par des actions de promotion de la santé en faveur des futurs parents et de l'enfant</li> <li>- Développer des actions de prévention et d'éducation à la santé en direction des jeunes</li> <li>- S'inscrire dans les engagements relatifs au Plan Régional Santé Environnement. A cet égard, il est précisé que les questions d'ordre environnemental seront bien traitées par le Groupe Prévention Promotion de la Santé.</li> </ul> <p>En revanche, la prévention des personnes âgées et des personnes handicapées sera spécifiquement abordée dans le Groupe de travail « Autonomie » dont la 1<sup>ère</sup> réunion est prévue le 08 juin prochain.</p> <p>Les principaux éléments de diagnostic, tant populationnel, socio-économique, environnemental que sanitaire, issus du portrait socio-sanitaire du PETR réalisé par l'ORS sont explicités en séance.</p> <p>L'accent a été mis sur quelques données singulières au Pays Seine et Tilles en Bourgogne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une population de jeunes plus élevée que dans le département mais comparable à celle du Val de Saône Vingeanne</li> <li>- Une part des familles monoparentales inférieure à la moyenne départementale</li> <li>- Des taux de participation au dépistage du cancer du sein parmi les plus élevés du département mais des taux plus</li> </ul>	

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
	<p>disparates pour le cancer colorectal</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des indicateurs de mortalité par maladies cardiovasculaires supérieurs à la moyenne départementale et régionale</li> <li>- Des taux standardisés de mortalité liée à la consommation de tabac et d'alcool supérieure à la moyenne départementale</li> <li>- Une couverture vaccinale pour les vaccins obligatoires chez les jeunes, supérieure aux recommandations</li> </ul> <p>Des disparités selon les Communautés de Communes ont par ailleurs été pointées à l'intérieur du Pays avec des indicateurs plus défavorables sur l'ex-communauté de communes de Selongey en matière de mortalité par pathologies associées à la consommation d'alcool et de tabac et en matière de consommants d'antidiabétiques oraux.</p> <p>Concernant la structuration de l'offre de service sur le territoire, Il est souligné que l'association Alcool Assistance n'intervient plus depuis le 31 décembre 2016 et que l'ANPAA n'assure plus de permanence à Is-sur-Tille depuis au moins 6 ans.</p> <p>Il apparaît un vrai besoin de consolider une offre sur les conduites à risque, quelle que soit la population concernée, via des relais locaux pour aider à l'accompagnement des structures spécialisées. L'ANPAA insiste sur la création d'un groupe ressources pour améliorer et créer de vrais conditions d'accueil de permanences.</p> <p>Il est souligné l'appui des gendarmes dans la prévention des addictions et l'intérêt de les associer à ces réflexions dans le cadre de nos travaux.</p> <p>De même, concernant la santé des jeunes, l'implantation et le</p>	

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
	<p>déploiement de la Maison des Adolescents et de leurs parents sont évoqués comme piste de travail pour pouvoir mener des actions et intervenir au plus près des jeunes sachant que le Pays dispose de 2 collèges implantés d'une part à Is-sur-Tille et d'autre part à Selongey.</p> <p>Cette demande rejoint les réflexions du Groupe « Coordination des soins » et la volonté des élus d'externaliser des permanences sur l'ensemble du territoire et celle du Président du Conseil Départemental d'assurer à partir de la rentrée prochaine des conférences au sein des collèges pour les jeunes en invitant les parents.</p> <p>Il conviendra d'étudier les lieux les plus pertinents pour positionner les interventions de la MDA.</p> <p>Mme BRES estime important de développer une culture commune de professionnels qui travaillent auprès de la jeunesse et de promouvoir le dispositif « Pass Santé Jeunes » soulignant l'aide méthodologique apportée par l'IREPS dans la promotion de la santé des jeunes via des actions de formations à destination des professionnels.</p> <p>Il a été évoqué la problématique des troubles psychiques et la situation des personnes qui sont dans le déni.</p> <p>Il y a une interrogation sur les moyens permettant de mieux approcher ces personnes à domicile.</p> <p>Il est relevé l'absence de <b>CMP adulte</b> positionné sur le territoire et de psychothérapeutes.</p> <p>M. DROIN précise que ces réflexions viendront enrichir le débat sur ces questions de santé mentale qui seront traitées par le groupe « coordination des soins ».</p> <p>Il fait part, à cet égard, des initiatives mises en place sur</p>	

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
	<p>d'autres territoires, en particulier la création de consultations avancées d'infirmières psychiatriques près de cabinets libéraux de médecins.</p> <p>Pour faire écho aux problématiques de mortalité par maladies cardiovasculaires sur ce territoire, il est fait un état des lieux des actions développées en matière d'éducation nutritionnelle. Sont ainsi évoqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les séances de gymnastiques douces mises en place pour les personnes âgées sur le territoire Tille et Venelle</li> <li>- Les modules de prévention développés dans le cadre du programme de prévention Santé Senior</li> <li>- Les actions d'activités physiques organisées par l'ANPAA</li> <li>- Les diverses actions menées par la COVATI (Active santé avec APSALC, les ateliers baskets « Réveil Basket »,...</li> </ul> <p>Mme BOULAND évoque, à ce titre, les financements apportés par la DDDCS aux associations sportives et souligne l'éventail des éducateurs sportifs formés sur le département.</p> <p>M. DROIN invite à réfléchir également sur le concept de « ville active » du PNNS pour permettre de structurer des réponses adaptées sur la nutrition.</p> <p>Dans ce cadre, Mme BRES estime également utile de s'interroger sur les environnements favorables qui permettent de faciliter la pratique de l'activité physique évoquant notamment les pistes cyclables, les parcours santé, la mise en place de bancs,...</p> <p>M. DROIN résume les enjeux et les premières pistes de réflexion évoquées sachant que tout reste ouvert à la</p>	<p>Les participants valident ces orientations</p>

